

LUBET MONT DE MARSAN ET SAINT SEVER

BARÈME DES HONORAIRES

Honoraires de transaction T.T.C à la charge du Vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 25.000 €	Montant forfaitaire de 2000 € T.T.C.
De 25.000 € à 50.000 €	8.5 % T.T.C.
De 50.001 € à 100.000 €	7.5 % T.T.C.
De 100.001 € à 150.000 €	7 % T.T.C.
De 150.001 € à 200.000 €	6 % T.T.C.
De 200.001 € à 300.000 €	5.5 % T.T.C.
Au-delà de 300.000 €	5 % T.T.C.
Les estimations écrites seront facturées 120 € T.T.C. par bien	

Honoraires de Location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06 juillet 1989

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	
Honoraires T.T.C. bailleur	Pour des locaux inférieurs à 30 m ² : 6 € T.T.C. du m ² De 31m ² à 50m ² : tranche additionnelle réduite à 4 € T.T.C. du m ² De 50m ² à 70 m ² : tranche additionnelle réduite à 3 € T.T.C. du m ² De 71m ² à 90 m ² : tranche additionnelle réduite à 2 € T.T.C. du m ² A compter de 91m ² : tranche additionnelle réduite à 1.5 € T.T.C. du m ²
Honoraires T.T.C. locataire	Pour des locaux inférieurs à 30 m ² : 6 € T.T.C. du m ² De 31m ² à 50m ² : tranche additionnelle réduite à 4 € T.T.C. du m ² De 50m ² à 70 m ² : tranche additionnelle réduite à 3 € T.T.C. du m ² De 71m ² à 90 m ² : tranche additionnelle réduite à 2 € T.T.C. du m ² A compter de 91m ² : tranche additionnelle réduite à 1.5 € T.T.C. du m ²
Etat des lieux location vide et meublée	
Honoraires T.T.C. bailleur	3 € T.T.C. du m ²
Honoraires T.T.C. locataire	3 € T.T.C. du m ²

Locaux de droit commun/commerciaux

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux	
Honoraires T.T.C. bailleur	500 € H.T. soit 600 € T.T.C. (rédaction de bail et état des lieux)
Honoraires T.T.C. locataire	un mois de loyer TVA en sus

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.